

Investir à l'ère du changement climatique

Le réchauffement planétaire a aussi une influence sur les pertes et les gains financiers potentiels. Les investisseurs devraient, dès lors, prendre conscience de l'importance du phénomène et consulter tant les études prospectives que les informations publiées par les entreprises sur son impact. *Christian Hofer*

Abrégé Ni l'économie réelle ni la finance ne sont à l'abri des effets du changement climatique. En 2014 déjà, l'on avait investi un total de 394 milliards d'USD dans une croissance à faible intensité de carbone et résistante au changement climatique. Pour saisir correctement les pertes et les gains potentiels induits par le phénomène, les investisseurs devraient consulter tant les études prospectives que les principales informations publiées par les entreprises sur son impact. Cette démarche anticipatrice devrait surtout provenir des investisseurs institutionnels, comme le recommande un groupe de travail du G20. Ces derniers donneraient ainsi un élan aussi important que nécessaire à la transition vers une économie durable.

En mai dernier, les actionnaires du groupe pétrolier américain Exxon Mobile ont adopté une résolution pour contraindre la direction de l'entreprise à mieux communiquer sur ce que signifie une réduction mondiale des émissions de CO₂ (voir encadré 1)¹. Ils l'ont fait quelques jours seulement après que le président Donald Trump eut annoncé son intention de se retirer de l'Accord de Paris sur le climat. La décision des actionnaires ne doit pas être perçue principalement comme une réaction politique au changement de cap opéré par la Maison-Blanche. Elle exprime plutôt la volonté des investisseurs institutionnels d'estimer correctement leurs risques et de garantir la rentabilité de leurs placements à un moment où le monde évolue vers une économie à faible intensité de carbone.

Chances et risques du changement climatique

Selon le Forum économique mondial, le changement climatique est l'un des principaux risques de notre ère à l'échelle mondiale². Comme on le sait, il provoque des inondations, des périodes de sécheresse ou des infestations parasitaires et relève le niveau des mers et des océans. Il peut aussi mettre à mal des infrastructures, induire l'adoption de nouvelles lois, modifier le comportement des consommateurs ou aboutir à des progrès technologiques. Les entreprises incapables de gérer ces nouveaux risques

s'exposent à des arrêts de production, à des coûts d'acquisition en hausse et à un recul de leur chiffre d'affaires. Aussi Black Rock, le premier gestionnaire d'actifs indépendant du monde, conseille-t-il aux investisseurs de tenir compte du changement climatique. À ceux d'entre eux qui contestent les résultats des études scientifiques sur ce phénomène, il recommande de prendre au moins acte des multiples modifications réglementaires et technologiques induites par le débat sur le réchauffement planétaire³.

La lutte contre le réchauffement et l'adaptation aux nouvelles conditions climatiques ne comportent pas que des risques, mais ouvrent aussi de nouvelles perspectives aux entreprises et aux investisseurs. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) estime ainsi que le secteur de l'énergie aura besoin, à lui seul, d'un volume d'investissement oscillant entre 190 et 900 milliards d'USD par an d'ici 2050. Quant à l'Agence internationale de l'énergie, elle prévoit que les pays membres des Nations Unies devront dépenser 13,5 milliards d'USD de 2015 à 2030 pour honorer les engagements contractés dans le cadre de l'Accord de Paris. De ce total, 8,3 milliards seront affectés à la promotion de l'efficacité énergétique et le reste en majeure partie à la mise sur pied d'installations de production d'énergie à faible intensité de carbone⁴.

Selon l'organisation internationale Climate Policy Initiative, spécialisée dans les

questions de financement, pas moins de 394 milliards d'USD ont déjà été investis en 2014 dans la croissance à faible intensité de carbone et résistante au changement climatique. De ce total, 61 % provenaient du secteur privé⁵, dont l'intérêt pour ce domaine ne devrait pas cesser de croître. Le Global Adaptation & Resilience Investment Working Group, qui compte plus de 150 investisseurs privés et associations, a mené un sondage auprès d'investisseurs de portefeuille. Résultat : 70 % d'entre eux ont l'intention d'investir dans des projets d'adaptation et de résistance au changement climatique, et 23 % envisagent de faire le pas d'ici un ou trois ans⁶.

Tenir compte des perspectives du marché

À l'avenir, les investisseurs devront examiner avec attention non seulement les risques de marché, de liquidité et d'exploitation, mais aussi la capacité de résistance aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux modifications durables du climat. Pour étayer

⁵ Climate Policy Initiative (2015).

⁶ Global Adaptation & Resilience Investment Working Group (2016).

Encadré 1. Chances et risques du changement climatique

Le gestionnaire d'actifs américain Black Rock estime que le changement climatique a quatre types de conséquences^a :

- 1) Les effets physiques induits par des phénomènes météorologiques plus fréquents et plus graves.
- 2) Les progrès de la technique, par exemple dans les domaines du stockage de l'énergie, des véhicules électriques et de l'efficacité énergétique, qui mettent en péril les modèles économiques dominants.
- 3) Les prescriptions réglementaires, comme la limitation des émissions de CO₂, les normes d'efficacité énergétique, la fiscalité et les subventions.
- 4) Les phénomènes sociaux, tels que l'évolution du comportement des consommateurs ou les pressions exercées pour réduire les investissements dans les combustibles fossiles.

a Voir Black Rock (2016)

¹ New York Times, « Exxon Mobil Shareholders Demand Accounting of Climate Change Policy Risks », 2017.

² Forum économique mondial (2017).

³ Black Rock (2016).

⁴ Agence internationale de l'énergie (2015).



Une des matières premières de l'avenir ? Suivant la société de conseil Mercer, la filière bois pourrait légèrement profiter du réchauffement climatique.

leurs décisions, ils peuvent se rapporter à des études prospectives toujours plus nombreuses. Selon une étude récente de Black Rock, les risques matériels et conjoncturels occasionnés par le réchauffement planétaire augmentent pour les investisseurs ayant un horizon de placement à long terme ; ceux-ci bénéficieront en contrepartie des avantages liés aux nouvelles technologies, lesquels ne sont rentables qu'à long terme. Quant aux investisseurs appliquant une politique de placement à court terme, ils sont plus susceptibles d'affronter des risques réglementaires. Black Rock estime néanmoins que recherche du profit et politique de placement respectueuse du climat peuvent aller de pair. Ainsi, l'indice MSCI Low Carbon Target Index est plus performant que l'indice du panier d'actions MSCI ACWI. Les multinationales ayant réduit leur empreinte CO₂ sont, en outre, généralement plus rentables que celles qui sont à la traîne⁷.

Selon une étude du cabinet Mercer, le changement climatique devrait particuliè-

rement profiter aux énergies renouvelables et à l'industrie nucléaire. Le charbon, le pétrole et la distribution d'électricité seraient, par contre, les grands perdants. De plus, il ne touchera pas de la même manière toutes les catégories de placements : sur les marchés des pays développés, le rendement des fonds propres diminuera probablement, mais celui des emprunts publics ne sera pas affecté, à quelques exceptions près. Mercer estime que, si le réchauffement atteint 2°C, les placements dans les actions des pays émergents, les infrastructures, l'immobilier, la sylviculture et l'agriculture tireront leur épingle du jeu. Cependant, ils souffriront si le seuil des 4°C est franchi⁸.

Exiger la publication d'informations

Les investisseurs devraient non seulement consulter les études prospectives, mais aussi analyser les principales informations publiées par les entreprises sur leur politique climatique, des informations dont le volume est appelé à croître. Fin juin dernier, le groupe du travail du G20 sur la transparence finan-

cière climatique (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) a en effet recommandé aux entreprises de publier dans leurs rapports annuels des informations sur quatre domaines clés : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les objectifs de la publication et la manière de les mesurer. Plus de cent entreprises renommées ont cosigné ces recommandations.

La publication de ces informations est censée renforcer la confiance des investisseurs, améliorer la gestion des risques et favoriser l'application de la stratégie d'entreprise. Elle facilite ainsi l'accès au capital des investisseurs. Les sociétés qui jouent la carte de la transparence prennent les devants, puisqu'elles satisfont déjà à d'éventuelles futures exigences réglementaires légales en matière de transparence financière climatique⁹. Ainsi, la France a été le premier pays à promulguer, en automne 2015, une loi prévoyant la publication de données détaillées sur les risques liés au changement climatique. L'article en question¹⁰ concerne les sociétés cotées en Bourse, les banques, les éta-

⁷ Black Rock (2016).

⁸ Mercer (2015).

⁹ Task Force on Climate-related Financial Disclosures (2017).

¹⁰ Art. 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Encadré 2. Projets financés par la Banque interaméricaine de développement

Le groupe de la Banque interaméricaine de développement (BID) finance des projets en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a ainsi adopté des objectifs concrets en matière de financement de projets destinés à lutter contre le changement climatique.

Ce groupe comprend la BID (pour le secteur public), la Société interaméricaine d'investisse-

ment (pour le secteur privé) et le Fonds d'investissement multilatéral. Sa mission est de favoriser le développement durable de l'Amérique latine et des Caraïbes grâce à un appui financier et technique.

En 2016, le groupe a porté son volume d'investissement contre le changement climatique à plus de 4 milliards d'USD, aidant ainsi

les pays de la région à atteindre les objectifs climatiques internationaux. À l'horizon 2020, il investira 30 % de son budget dans ce domaine.

La Suisse, qui est membre des trois institutions du groupe, accorde la priorité aux projets relevant de la lutte contre le changement climatique.

blissements de crédit, les gérants de fortune et les investisseurs institutionnels. Un an plus tard, l'Union européenne lui emboîtait le pas en édictant une directive exigeant de toutes les caisses de pension européennes qu'elles évaluent ces risques.

Les agences de notation ne sont pas en reste: ces dernières années, elles ont mis au point de plus en plus de méthodes leur permettant de tenir compte des risques matériels liés au changement climatique. Standard and Poor's communiquait il y a déjà plus d'un an sur la façon dont les risques climatiques sont analysés pour établir la solvabilité des sociétés financières¹¹. En conséquence, ce sont surtout les risques climatiques que les entreprises n'auront ni identifiés ni publiés qui nuiront à moyen terme à leur notation.

Prendre ses responsabilités

Si les investisseurs doivent insister sur la publication des données essentielles concernant le changement climatique et en tenir

compte dans leur politique de placement, ce n'est pas seulement pour maximiser leurs bénéfices. Il s'agit, pour eux, d'assumer leurs responsabilités envers l'environnement et la société. Les investisseurs institutionnels sont particulièrement bien placés, en raison de leur forte capacité financière, pour donner les impulsions nécessaires en optant pour une politique de placement respectueuse du climat. Ils favorisent ainsi la transition vers une économie durable et à faible intensité de carbone. Les banques de développement, comme le Groupe de la Banque mondiale, ont également un rôle important à jouer. Nombre d'entre elles se sont fixé des objectifs concrets en matière de financement (voir encadré 2). En leur qualité d'établissements financés par des fonds publics, elles ont le devoir de publier les informations importantes relatives aux effets du changement climatique sur leurs affaires. Elles doivent aussi insister pour que de telles informations deviennent publiques en ce qui concerne le financement des entreprises.

À l'ère du changement climatique, les investisseurs doivent évaluer correctement

les gains et les pertes potentiels. Ils doivent en tenir compte pour leurs placements s'ils veulent maximiser leurs bénéfices et parvenir à une allocation efficiente de leur capital. Au lieu d'attendre que les législateurs adoptent des dispositions les contraignant à plus de transparence, les investisseurs devraient assumer leurs responsabilités, prendre les devants et œuvrer eux-mêmes à l'amélioration des informations sur les marchés, comme l'ont fait les actionnaires d'Exxon Mobile.



Christian Hofer

Ancien représentant de la Suisse auprès du groupe de la Banque interaméricaine de développement (2013–2017), Washington D.C.

Bibliographie

- Black Rock, *Adapting Portfolios to Climate Change. Implications and Strategies for all Investors*, 2016.
- Climate Policy Initiative, *Global Landscape of Climate Finance*, 2015.
- Global Adaptation & Resilience Investment Working Group, *Bridging the Adaption Gap: Approaches to Measurement of Physical Climate Risk and Examples of Investment in Climate Adaption and Resilience*, 2016.
- Agence internationale de l'énergie, *World Energy Outlook Special Briefing for COP21*, 2015.
- Mercer, *Investing in a Time of Climate Change*, 2015.
- S&P Global, *Climate Change-Related Legal and Regulatory Threats Should Spur Financial Service Providers to Action*, 2016.
- Task Force on Climate-related Financial Disclosures, *Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures: Final Report*, 2017.
- Forum économique mondial, *The Global Risks Report*, 2017.

¹¹ S&P Global (2016).